AMICALE LAIQUE

Origine de l'Amicale Laïque :
L'Amicale Laïque est une association créée en 1948 par Mlle Bouchaud directrice de l'école, Mr Senelle maire et Mr Demay entrepreneur forestier qui en devient le premier Président. Les Amicales sont nées après la guerre sous l'impulsion de nombreux élus, là où l'esprit laïque était fortement ancré. Le but de ces associations officielles était d'apporter un soutien à l'école publique.

De sa création à nos jours :
Dans les années 1960, 1970, l'Amicale a organisé des voyages scolaires à la mer ou à la montagne avec l'accompagnement des familles, puis les fameux concours de belote, les cavalcades aux chars colorés, les tours de la commune à vélo, les randonnées avec pique-nique en forêt…

L'Amicale en 2015 :
Elle fonctionne avec ses propres statuts.
Elle est composée uniquement de bénévoles.
Elle est affiliée à la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques.
Elle organise une assemblée générale annuelle au premier trimestre de l'année civile à laquelle chacun peut assister et devenir membre. Contrairement à l'Association des Parents d'Elèves, il n'y a pas besoin d'avoir d'enfant scolarisé. On peut être membre à tout âge.
La date de l'AG est communiquée dans la presse locale.

Au cours de cette réunion, le bilan des activités passées est présenté ainsi que les comptes. Ensuite, les projets sont proposés et le Bureau est renouvelé par une élection interne.

Objectifs et manifestations ont évolué au fil du temps.
Actuellement, le rôle essentiel est d'apporter un soutien efficace au fonctionnement de l'école avec l'appui des élus, des parents et des enseignants.
Tous les ans, l'Amicale Laïque organise la partie matérielle de la fête scolaire. Les enfants assurent la partie spectacle sous la direction des enseignants.
En alternance, la fête se déroule une année dans les locaux scolaires, une année dans le parc de Ribérolles prêté gracieusement par ses propriétaires.

L’excédent des manifestations est reversé à la coopérative scolaire pour aider au financement des projets culturels et sportifs : classe de mer, affiliations pour les rencontres sportives, entrées pour des spectacles et des expositions…
Une aide est également apportée pour les équipements collectifs : achat de livres pour la bibliothèque, de trottinettes, de tricycles…pour la cour et de matériel éducatif pour les classes.

Cette année, l’Amicale Laïque a participé au Téléthon par la vente d’objets et s’est jointe à l’équipe de l’Office de Tourisme et à celle de la Municipalité pour l’organisation de la randonnée dînatoire du 31 juillet.

Ses sections
L’Amicale comporte aussi deux sections sportives dynamiques ayant chacune leur propre Bureau et fonctionnement. Il s’agit d’une section cyclotourisme et d’une section renforcement musculaire.

L’avenir
Les membres de l’Amicale Laïque seraient très heureux d’accueillir encore d’autres sections sportives ou culturelles. Pour cela, ne pas hésiter à contacter les membres du Bureau.

Nous avons toujours besoin de bonnes volontés lors de la préparation et de la réalisation des manifestations, notre effectif s’amenuise, de nouveaux membres seraient les bienvenus pour nous apporter des idées nouvelles.